Quarante-troisième Année. — N° 180 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES MERCREDI 29 JUIN 1898.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing. Trois mois. 13 fr. 50. Six mois 26 fr. Un an. 50 fr. — Pas-de-Calais — Somme — Aisne. Trois mois. 15 fr. Les autres départements et l'Etranger, les frais de poste en sus. L'abonnement est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71. — Tourcoing, rue Nationale, 78. Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES : Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, Grande-Rue, 71. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 28 JUIN 1898

CHRONIQUE MÉDICALE

La prophylaxie de la tuberculose et la création de bureaux d'hygiène. — La maladie des murailles et le microbe du salpêtre.

Nos lecteurs n'ont certainement pas oublié le résumé que nous leur avons fait du rapport présenté par M. le Dr Grancher, à l'Académie de médecine, sur les mesures à prendre contre l'invasion de la tuberculose. On se souvient que les *précautions à prendre dans les endroits où séjournent des tuberculeux* se réduisaient à ces règles élémentaires, qui ne sauraient être trop répétées :

1° Recueillir les crachats dans un crachoir de poche ou d'appartement contenant un peu d'eau phéniquée à 5 o/o ; 2° éviter les poussières en remplaçant le balayage par le lavage au linge humide ; 3° faire bouillir le lait, quelle que soit sa provenance, avant de le boire.

L'alarme jetée par l'Académie de médecine a enfin ému les pouvoirs publics, et au moins dans l'armée et dans les écoles, des mesures vont être *prises pour enrayer* le fléau. Le parlement a déjà autorisé les congés de *réforme temporaire* que demandait M. Grancher, pour permettre aux jeunes soldats atteints par la maladie d'être renvoyés dans leurs foyers jusqu'à complète guérison.

Malheureusement, il y a des agglomérations qui échappent à la surveillance des pouvoirs publics : ce sont les magasins, les ateliers, les cercles, les théâtres, etc. La loi ne permet pas jusqu'à présent d'imposer dans ces milieux les mesures d'hygiène nécessaires pour qu'ils cessent d'être des foyers de contagion.

Un conseiller municipal de la ville de Paris, M. Paul Strauss, se préoccupe de cette lacune dans la *Revue municipale*, et il propose de créer dans les villes des bureaux d'hygiène qui auraient « tout à la fois des attributions légale et une mission de propagande et d'action morale, en faisant appel à la conscience de chacun, à la solidarité de tous. »

Il est certain qu'il y a là une œuvre éminemment utile à tenter, et une œuvre qui trouvera sans peine à exercer le zèle de ses adhérents. Dans les villes un tiers des habitants est atteint de tuberculose, et un sixième en meurt. Or, on peut réduire considérablement ces proportions en évitant la contagion. Cela arrivera le jour où des hommes résolus s'occuperont sérieusement d'organiser la lutte. Mais il faudra, pour réussir, obtenir le concours de toutes les bonnes volontés.

Dans une plaquette remise au gouvernement par MM. Brouardel et Grancher, nous lisons :

« La tuberculose n'épargne personne, pauvre ou riche, mais frappe plus souvent et plus cruellement les pauvres, qui se contagionnent plus vite et plus facilement dans un foyer étroit et qui, touchés par elle, ne peuvent entamer une lutte longue et coûteuse ».

L'encombrement et la misère des logements d'ouvriers, voilà bien un des facteurs les plus redoutables du problème. De ce côté, les commissions de logements insalubres ont fort à faire.

⁂

Quoique les architectes n'aient pas pour habitude de faire appeler un médecin en consultation quand les murailles de leurs maisons sont malades, un médecin militaire, M. Vallin, vient de découvrir le microbe du salpêtre.

Les murs détériorés par le salpêtre sont malades au même titre qu'un homme qui a une fièvre typhoïde ou une pneumonie. On se demandait depuis longtemps pourquoi, dans une même localité, certaines maisons étaient particulièrement envahies par le salpêtre, tandis que d'autres n'étaient pas atteintes.

C'est que le mal était causé par un parasite, le bacille nitrificateur, qui a la propriété de *transformer les sels ammoniacaux du* plâtre en nitrate de potasse, c'est-à-dire en salpêtre.

M. Vallon a trouvé aussi le remède de cette maladie. D'abord, comme il vaut toujours mieux prévenir que de guérir, on peut empêcher l'invasion des microbes, en construisant les murs avec de l'eau qui contient du sulfate de cuivre, dont le pouvoir antiseptique est déjà employé en agriculture, notamment pour la vigne.

Mais il faut aussi traiter les murailles salpêtrées. Le remède est des plus ingénieux; s'il y a des microbes nitrificateurs, il y a aussi des microbes dénitrifiants. Ce sont eux qui enlèvent sa richesse au fumier qui séjourne longtemps dans les cours de fermes. Il suffit donc, pour guérir les murs malades, d'utiliser ces microbes nuisibles ; après avoir fait laver les murs à l'eau chaude pour enlever tout le salpêtre, on les badigeonne avec le liquide de culture des bacilles denitrifiants.

Encore un progrès dû au génie de Pasteur.

Dr Maurice GAUJA.

(Reproduction interdite)

CINQ VICTIMES DE LA FOUDRE

Givet, 27 juin. — Hier, vers deux heures de l'après-midi, pendant un violent orage, sept ouvriers s'étaient réfugiés dans une cabane située au sommet d'une colline, au village de Hargnies, dans les Ardennes.

Deux des ouvriers firent remarquer à leurs camarades le danger qu'il y avait à rester sur un point culminant et partirent à la recherche d'un autre refuge.

A peine avaient-ils quitté la cabane que la foudre, tombant sur le toit, mit le feu à la petite construction, tuant raide un des ouvriers, en brûlant deux autres, aveuglant un quatrième et paralysant complètement un cinquième.

Les survivants ont failli rester dans les flammes.

Triste détail : lorsqu'on chercha à enlever le cadavre de l'ouvrier qui avait été tué, il tomba en poussière.

EXECUTION CAPITALE A VESOUL

Vesoul, 27 juin. — Ce matin a eu lieu l'exécution de Justin Priolet, dit Rosey, âgé de 40 ans, condamné à mort le 2 mai dernier pour assassinat de la veuve Duranton, à Valay. Le misérable, après avoir mutilé le cadavre et séparé les membres du tronc, avait fait disparaître les entrailles et brûlé le reste du corps dans la maison.

A 3 h. 35, le directeur du service pénitentiaire de Besançon, le procureur de la République, le juge d'instruction, le greffier et le commandant de gendarmerie sont entrés dans la cellule du condamné.

Priolet dormait profondément. Le procureur de la République le réveille ; il lui annonce le rejet de son pourvoi par la cour de cassation et celui de son recours en grâce, ajoutant que le moment est venu de payer sa dette à la justice humaine, que Priolet ne doit plus espérer qu'en la justice divine.

Priolet fond en larmes, mais paraît conserver son courage. Il s'habille seul. L'aumônier lui lit une lettre de son avocat, l'exhortant à être fort et courageux ; puis le prêtre se retire quelques instants à l'écart, seul avec le condamné.

Priolet boit ensuite deux verres de cognac. Le juge d'instruction lui demande s'il a des révélations à faire. — Aucune, répond le condamné. — Que sont devenus les restes de la victime ? — Je ne m'en souviens pas, dit Priolet.

M. Deibler procède à la toilette du condamné, qui est ensuite emmené en voiture sur la place du Champ-de-Foire.

Priolet, soutenu par les aides, descend de la voiture, tout tremblant. Amené au pied de la guillotine, il boit un petit flacon de cognac, baise le crucifix, embrasse l'aumônier. Les aides le saisissent et le poussent sur la bascule.

M. Deibler fait jouer le déclic, le couteau tombe. A 3 heures 58, justice était faite.

Une foule de deux mille personnes, parmi lesquelles beaucoup d'étrangers, assistaient à l'exécution. En outre, les fenêtres, les toits des maisons voisines, étaient garnis de curieux. Il n'y a eu aucune manifestation.

CARRARA A LA FACULTÉ

Paris, 27 juin. — Le corps de Carrara a été, nous l'avons dit, porté à la Faculté de médecine. Contrairement à ce qui avait été fait jusqu'à présent, les expériences sur le système musculaire ont été abandonnées, leurs résultats n'ayant jamais été bien sérieux. Si, comme on l'a demandé souvent, ces expériences étaient tentées *immédiatement après l'exécution, elles pourraient avoir* une certaine importance. Mais le transport du cadavre de la place de la Roquette à Ivry et d'Ivry à la Faculté enlève toute possibilité de conclure quoi que ce soit.

Du reste, la seule fois qu'on a pu examiner un corps de supplicié quelques minutes seulement après la chute du couteau — pour l'exécution de Pommier, à Beauvais — on a constaté que le cadavre était absolument inerte et qu'aucune sensibilité n'y demeurait.

C'est donc seulement à l'examen histologique ou microscopique que se borneront les études.

Le cadavre de Carrara, débarrassé des entraves des pieds et des mains, a été dévêtu et placé sur la table de dissection.

Dans une contraction suprême, le supplicié s'est mordu la lèvre inférieure et la trace des dents est encore visible.

Mais la face, exsangue, a repris son calme ; les yeux sont ouverts.

Le corps de Carrara constitue, au dire des professeurs, une superbe pièce anatomique. Les membres sont harmonieusement proportionnés et indiquent une force peu commune.

Les résultats définitifs de l'autopsie ne seront guère connus avant mercredi prochain.

GRANDEUR ET DÉCADENCE

Il paraît que, depuis quelque temps, l'aristocratie italienne a subi de tels revers de fortune que plusieurs personnes appartenant à la meilleure noblesse du pays ont dû vendre leurs titres et même leurs papiers de famille. L'on peut trouver là-bas un titre de prince authentique pour 40,000 francs. Avec 35,000 francs on est duc, marquis avec 25,000, comte avec 20,000, et baron avec 8,000 francs seulement. La particule *de* se paie 5,000 environ.

En Angleterre, si les titres ne sont pas à vendre, certains lords, d'excellente noblesse, se trouve réduits à exercer les plus humbles professions.

Ainsi, lord Windsor est depuis peu tenancier d'un bar à Saint-Fagans. Le comte de Winchelsea, jadis un des plus élégants clubmen de Londres, vend aujourd'hui des machines agricoles à Long-Acre. Lord Reyleigh, un parent du physicien universellement connu, est laitier aux environs du British Museum. L'honorable Renald Leigh est blanchisseur dans Romford road. Un autre, le comte de Harington, tient une petite fruiterie à Charing Cross. Tout dernièrement encore, lord Rosselyn, après avoir figuré comme huitième ou dixième rôle dans un théâtre des faubourgs, s'est installé parfumeur près de la gare de Paddington.

LA RÉORGANISATION DE L'ARTILLERIE

Une des préoccupations du nouveau ministre de la guerre, dit l'*Echo de Paris*, sera la réorganisation de l'artillerie. Le général Billot s'était arrêté, en principe, à la formation de quatre pièces par batterie. Elle soulève de très nombreuses objections. Les Allemands gardent la batterie à six canons à tir rapide. On fera difficilement admettre au public français qu'il n'est pas aventureux d'adopter la batterie de quatre pièces.

Actuellement, au moment de mobiliser, chacun de nos groupes d'artillerie divisionnaire et de corps cède une de ses batteries actives comme un noyau des formations de la division de réserve de corps d'armée.

Les deux batteries restant dans le groupe se dédoublent pour reformer la troisième batterie.

Le général de Miribel et M. de Freycinet, cédant à l'entraînement des formations de campagne aussi nombreuses que celles de l'Allemagne, ont poussé trop loin le principe des dédoublements.

Ce qu'on gagne en nombre, on le perd en qualité ; au lieu de groupes divisionnaires et de corps d'une inébranlable fermeté, l'artillerie se trouve exposée à partir en campagne avec des éléments peu homogènes.

Depuis deux ans qu'il préside le comité d'artillerie, le général Nismes n'a cessé de réagir contre l'excès des dédoublements. Les recommandations du général Nismes sur la nécessité de faire marcher toutes les batteries actives au complet ne sont pas du goût de tout le monde; mais elles ont impressionné une bonne partie des membres du conseil supérieur de la guerre.

Le nouveau ministre peut s'attendre à réclamer du Parlement la création de six batteries montées permanentes pour les dix-neuf corps d'armée de l'intérieur. C'est cent quatorze batteries de plus qu'il faut entretenir en temps de paix pour assurer aux troisièmes divisions formées à la mobilisation une artillerie n'affaiblissant pas celle des corps d'armée actuels.

Ces prévisions se rapprochent du projet concernant l'accroissement annoncé pour l'artillerie allemande. En trois ans, nos voisins auront créé de quatre-vingt-dix à cent-vingt nouvelles batteries montées.

LA CRISE MINISTERIELLE

Divergences sérieuses

A deux heures, les collaborateurs éventuels de M. Brisson se sont réunis chez lui, rue Mazagran. Dans cette réunion, l'attribution des portefeuilles doit être définitivement réglée. Les questions de programme doivent être également longuement débattues.

Trois grosses questions sont à l'ordre du jour : l'affaire Dreyfus, la question des droits sur les blés, le projet d'impôt sur le revenu.

Des divergences sérieuses de vues se sont, en effet, accusées sur ces trois points entre les futurs ministres, si sérieuses qu'il y a un moment le bruit courait que la combinaison Brisson avait subi le sort des précédentes.

En effet, l'affaire Dreyfus va sûrement faire l'objet d'une interpellation dès les premiers jours qui suivront la constitution du cabinet ; si M. Cavaignac entend faire une réponse catégorique, M. Brisson, dont les accointances avec les dreyfusards ne sont un mystère pour personne, et M. Léon Bourgeois, qui, depuis quelque temps, a singulièrement modifié son attitude, appréhendent de prendre une position trop nette.

En ce qui concerne l'impôt sur le revenu, MM. Bourgeois et Cavaignac préconisent la globalité et la progression. M. Peytral accepte la progression, mais non la globalité. D'autres sont partisans d'un projet mitigé, basé sur les signes extérieurs, et il est assez difficile de mettre tout le monde d'accord. On connaît la question du droit sur les blés. MM. Brisson, Lockroy et Peytral sont adversaires de ce droit, dont sont partisans MM. Viger et Cavaignac. Il faudra donc accepter un *modus vivendi* sur ces points si importants et susceptibles de soulever tant d'orages.

Outre ces difficultés, M. Brisson en a une autre à résoudre qui résulte de la mauvaise volonté que met M. Léon Bourgeois à accepter un portefeuille. Déjà, il a réussi à esquiver le portefeuille des affaires étrangères, celui de l'instruction publique, tout en le gênant moins, le gêne encore trop. Nous avons dit les motifs qui font agir M. Léon Bourgeois, motifs purement politiques.

Il est de ses amis qui l'encouragent dans sa résistance. Ces amis estiment que M. Bourgeois est une carte qu'il faut garder pour l'avenir et qu'il ne peut, en tout cas, lui qui représente le programme radical intégral, faire partie d'un cabinet qui se résigne à édulcorer ce programme.

Au dernier moment

A cinq heures, on annonce que M. Trouillot a accepté le portefeuille des colonies. M. Vallé paraît peu disposé à accepter les travaux publics. Il est question de mettre un sénateur à la tête de ce ministère.

On assure que M. Brisson ira, dès ce soir, aviser le Président de la République de la formation du cabinet, mais les décrets d'investiture ne seraient toujours signés que demain et paraîtraient au plus tôt mercredi au *Journal officiel*.

Le cabinet se présenterait jeudi devant les Chambres.

Paris, 28 juin. — On communique la note officieuse suivante :

« Paris, 27 juin. — Pour compléter son cabinet, M. Brisson a encore à s'assurer le concours d'un membre du Parlement ; son choix n'était pas encore arrêté à la fin de l'après-midi. Il se propose de choisir, parmi les noms mis en avant, un membre du groupe de l'Union républicaine du Sénat.

» C'est seulement lorsque cette désignation sera faite qu'on pourra savoir si M. Trouillot garde définitivement les colonies ou s'il passe aux travaux publics, suivant que le sénateur, auquel il sera fait des offres, recevra l'un ou l'autre de ces deux portefeuilles.

» L'Algérie ne sera pas rattachée aux Colonies ; elle continuera de dépendre du ministère de l'intérieur. Les Cultes resteront, en outre, dans les attributions du ministre de la Justice.

» Il est question d'adjoindre des sous-secrétaires d'Etat aux trois ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et des Postes et Télégraphes. Les sous-secrétaires d'Etat seront désignés seulement après que le ministère se sera présenté devant les Chambres.

» Les décrets portant nomination des nouveaux ministres seront signés demain par le président de la République.

» Une nouvelle réunion aura lieu, à trois heures de l'après-midi, chez M. Brisson.

« La réunion qui s'est tenue chez M. Brisson et à laquelle ont assisté MM. Léon Bourgeois, Sarrien, Peytral, Cavaignac, Lockroy, Delcassé, Viger, Maruejols et Trouillot a duré de deux heures à sept heures du soir. Le programme du nouveau cabinet a été discuté et arrêté.

» L'accord s'est établi sur l'ajournement de la révision de la Constitution, sur la réforme fiscale d'après les bases antérieurement établies par M. Delombre, sur la réorganisation du marché financier et sur la question du décret du 3 mai dernier suspendant les droits qui frappent les blés. »

M. Cavaignac et l'affaire Dreyfus

Paris, 27 juin. — La note officielle communiquée ce soir est muette sur la question Dreyfus : c'est pourtant l'une de celles qui a été traitée le plus longuement.

M. Cavaignac, nous a-t-il été assuré, réclame sa pleine et entière liberté d'action. C'est lui qui, ainsi que nous l'avons annoncé, a déterminé M. Brisson à ne pas prendre les sceaux et à les laisser à M. Sarrien, de façon à rester entièrement en dehors de l'affaire et à donner toute latitude à son ministre de la guerre, s'entendant avec le ministre de la justice.

Il sera néanmoins fait allusion à l'affaire Dreyfus dans la déclaration ministérielle, mais le gouvernement se bornera à déclarer qu'il est résolu à imposer à tous le respect de l'armée et de la chose jugée.

Les autres questions

Rien à ajouter sur la question de révision : elle est purement et simplement ajournée.

Sur la réforme fiscale, la note est obscure ; un des ministres, que nous avons vu, ne parvenait pas à nous expliquer le système adopté et déclarait lui-même n'y rien comprendre.

L'accord sur la réorganisation du marché financier ne regarde que la motion Fleury-Ravarin, c'est-à-dire que l'obligation du bordereau.

Quant aux conséquences de cet amendement tirées par M. Cochery, c'est-à-dire réduction des courtages, solidarité des agents de change, etc., M. Peytral se réserve, nous a-t-on assuré, de les modifier s'il y lieu.

Les sous-secrétariats d'Etat seront probablement bien au nombre de trois : postes et télégraphes, intérieur et beaux-arts. Il se peut que M. Vallé soit sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur et Maurice Faure aux beaux-arts.

M. Brisson fera signer demain, à onze heures du matin, par le Président, les décrets de nomination des membres du nouveau Cabinet qui, par suite, paraîtront au *Journal officiel* de mercredi.

La déclaration ministérielle

La déclaration ministérielle, conçue dans un esprit d'union républicaine, outre l'allusion sus-indiquée à l'affaire Dreyfus et l'indication que le Cabinet ne compte *pas, pour le moment, poser* la question de la révision, contiendra, nous assure-t-on, une formule nettement anti-cléricale sur les droits de la société civile, une protestation contre l'ingérence pontificale dans nos affaires intérieures, etc., elle se terminera par l'énumération des projets d'assistance et de prévoyance sociale que le Cabinet compte déposer.

Pour finir, citons ce bref jugement d'un de nos amis de la droite : La plupart des nouveaux ministres ont combattu le droit de 7 francs. Ils l'acceptent aujourd'hui; les plus importants d'entre eux se sont prononcés contre l'amendement Fleury-Ravarin, ils vont le faire appliquer; ils ont tous ou à peu près fait figurer la revision et l'impôt sur le revenu dans leur profession de foi, ils les abandonnent; à part cela et quelques autres contradictions, ce sont des rocs.

MINISTÈRE RADICAL

(D'un correspondant particulier)

Paris, 27 juin. — Cette fois la chose paraît certaine; le cabinet est ou va être constitué. Dès lors qu'on renonçait à rapprocher des adversaires déclarés et à concilier des intérêts absolument contraires; dès lors qu'il ne s'agissait que de trouver des amateurs de portefeuille, la tâche était aisée. Et libre de constituer un cabinet homogène, M. Brisson aurait réussi. La France se réveillera un de ces matins avec un gouvernement radical.

Rien ni dans les élections des 8 et 22 mai, ni dans les premiers votes de la Chambre ne laissait prévoir une pareille solution de la crise.

Un parti, un seul est sorti réellement diminué de la récente consultation du suffrage universel, le parti radical. Pourtant, le voici au pouvoir. Un homme politique, un seul a été personnellement l'objet d'un vote hostile de la Chambre, M. Brisson; le voici président du conseil.

Le jeu de bascule parlementaire qui constitue depuis trop longtemps la politique de notre pays a de ces étranges surprises.

Tout d'ailleurs a été anormal dans la crise qui vient de se dénouer. Anormale, la démission d'un cabinet auquel par deux votes successifs la Chambre avait témoigné sa confiance. Anormale, l'attitude du président s'entêtant à poursuivre la formation d'un cabinet de conciliation dont tout le monde proclamait l'impossibilité.

Nous ne sommes pas, d'ailleurs, au bout des anomalies, et la situation nous réserve d'autres surprises.

Pour pouvoir gouverner, chacun le proclame, M. Brisson, chef d'un cabinet radical, devra suivre une politique modérée. Il ne saurait être question, pour le nouveau ministère, de se présenter à la Chambre avec un programme radical.

On ajournera la revision de la constitution à des temps meilleurs... la question n'est pas mûre. Quant à l'impôt sur le revenu, le nouveau cabinet se contentera du projet édulcoré de M. Delombre. Nous aurons l'impôt sur le revenu, mais il ne sera ni global, ni progressif.

Voilà ce que les radicaux font de leurs revendications ; les réformes qu'ils proclament les plus urgentes ne tiennent pas devant l'attrait du pouvoir. Paris vaut bien une messe !

Mais ce n'est pas tout. Et la composition du nouveau ministère nous plonge dans d'autres étonnements.

Dans les préoccupations parlementaires, il est une question qui domine toutes les autres : la question Dreyfus. On veut en finir une bonne fois avec cette obsédante affaire.

Or, M. Brisson, qui a publiquement manifesté ses sympathies pour la cause du prisonnier de l'île du Diable, a confié à M. Cavaignac le portefeuille de la guerre. Ce choix, il est vrai, lui a été imposé par l'opinion publique, laquelle, à tort ou à raison, voit en M. Cavaignac l'homme résolu qui doit mettre fin à l'agitation des amis de l'ex-capitaine. Pour avoir une majorité dans la Chambre, M. Brisson était obligé, d'ailleurs, de faire flèche de tout bois, et il savait bien que l'appui du groupe nationaliste était à ce prix.

Pour rétablir l'équilibre, M. Brisson s'est adjoint comme collaborateurs deux ou trois dreyfusards de marque.

Quelle sera leur attitude lorsque M. Cavaignac prendra les mesures que comporte la situation.

Verrons-nous M. Brisson, à l'instar de M. Méline, défendre contre les Juifs et leurs alliés le grand état-major, cette « jésuitière » ?

Le spectacle ne manquera pas de piquant.

H. S.

BALLOTTAGES ALLEMANDS

Les divers ballottages. — Pertes et gains des divers partis. — Le Centre

Berlin, 27 juin. — Les derniers ballottages pour les élections au Reichstag auront lieu, aujourd'hui, dans le grand-duché de Saxe-Weimar. Les 163 résultats connus, joints aux résultats définitifs du premier tour de scrutin, permettent toutefois déjà de dresser un tableau du nouveau Reichstag.

Il montre que l'ancienne majorité bismarckienne du *Kartel* est restée minorité, comme au Reichstag précédent. Elle sort même affaiblie de la bataille électorale, les conservateurs et les conservateurs-libéraux, qui disposaient, à la suite des élections de 1893, de 95 sièges, ne rentreront au Reichstag qu'au nombre de 87 ou 88, tandis que les libéraux-nationaux, qui étaient en 1893 au nombre de 82, conservent ce chiffre.

Les partis d'opposition, les progressistes, démocrates et socialistes, d'autre part, sont loin de former une majorité : les socialistes ont gagné une demi douzaine de sièges, malgré leurs défaites à Berlin, à Solingen et ailleurs ; les progressistes et les démocrates, par contre, perdent une douzaine de mandats et ils en auraient perdu deux douzaines, si, au ballottage, les autres partis bourgeois n'étaient pas arrivés en rangs serrés à leur secours ; de même les Polonais et les Guelfes ont perdu quelques sièges, tandis que les Alsaciens, qui étaient 8 en 1893, sont 10 en 1898.

Entre les deux groupes gouvernemental et d'opposition se trouve de nouveau, comme maître du Reichstag, le Centre qui obtint, en 1893, 95 mandats et qui en obtient maintenant 99, sans compter ce que les ballottages de Bavière peuvent lui réserver. Il a toutefois fait quelques pertes sensibles, celle surtout de M. Triales, un grand négociant de Cologne, qui n'a pas été réélu à Bochum.

LA FRANCE EN CHINE

Paris, 27 juin. — Le ministre des affaires étrangères vient d'être informé, par un télégramme de Shanghaï, de la signature du contrat qui accorde au syndicat franco-belge la concession du chemin de fer de Pékin à Han-Keou.

La ligne d'une longueur de 1,300 kilomètres environ relie la capitale chinoise au grand centre commercial de Hankeou, sur le Yang-tsé-Kiang, en traversant les provinces particulièrement riches et peuplées de Tcheli, de Honan et de Houpé.

Elle est donc assurée, dit la note communiquée, d'un trafic des plus rémunérateurs ; ce trafic se trouvera augmenté encore du fait de la concession à la Banque russo-chinoise de la voie ferrée destinée à relier le riche bassin houiller de Ping-Ting à la ville de Tchengting sur la ligne de Hankeou à Pékin.

En dehors de la part importante réservée à l'industrie française dans les commandes du matériel auxquelles donneront lieu ces deux entreprises, *l'influence française en Chine* — fait remarquer en outre la note officieuse qui manque vraiment de modestie — ne saurait manquer de retirer d'heureux résultats de ce succès obtenu par notre diplomatie au moment où la question du chemin de fer joue un rôle si important dans les relations internationales de l'empire chinois.

Ajoutons qu'à cette occasion l'ancien député radical, M. Pichon, ministre de France en Chine, a été nommé ministre plénipotentiaire de 1re classe.

L'INCIDENT DE PORTO-LAGOS

Satisfaction donnée à la France

L'*Agence Havas* communique la note suivante :

« L'incident de Porto-Lagos vient d'être réglé à l'entière satisfaction de la France. Le président du Tribunal de Xanthi et le camaïkan coupable d'avoir prêté son concours à l'exécution d'un jugement illégal à l'encontre de notre agent consulaire ont été révoqués.

» Hier, en présence du stationnaire *Leger*, envoyé à cet effet à Porto-Lagos et d'un délégué de l'ambassade de France à Constantinople, un haut fonctionnaire du vilayet d'Andrinople a procédé à la réouverture de notre agence consulaire, y a fait arborer notre pavillon auquel les honneurs ont été rendus par un peloton de gendarmes et a exprimé officiellement ses regrets au délégué de notre ambassade.

» On se souvient que M. Buljaridès, notre agent à Porto-

Dernière Heure

De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

LE MINISTÈRE BRISSON

définitivement constitué

Paris, 28 juin. — M. Henri Brisson s'est rendu ce matin chez M. Loubet, président du Sénat, chez M. Deschanel, président de la Chambre et chez M. Méline, président du conseil démissionnaire.

On sait que, pour la régularité de la transmission des pouvoirs, le nouveau chef du Cabinet doit faire contresigner le décret le nommant président du conseil par son prédécesseur.

M. Brisson l'a donc soumis à M. Méline qui a apposé sa signature au décret par lequel il est nommé président du Conseil et chargé du ministère de l'intérieur.

M. Brisson a été ensuite reçu par M. le Président de la République, qui a aussi signé ce même décret.

Dans l'entretien qu'il a eu avec M. Félix Faure, il lui a annoncé qu'il lui présenterait à 5 heures ses collaborateurs. Ils tiendront auparavant un conseil qui est convoqué pour 3 heures.

LA LISTE

Le Ministère est constitué de la façon suivante :

Présidence du Conseil et Intérieur	MM. **Brisson.**
Finances	**Peytral.**
Justice et Cultes	**Sarrien.**
Affaires étrangères	**Delcassé.**
Instruction publique	**Bourgeois.**
Guerre	**Cavaignac.**
Marine	**Lockroy.**
Colonies	**Trouillot.**
Commerce	**Maruéjouls.**
Agriculture	**Viger.**
Travaux publics	**Tillaye.**

M. Vallé est nommé sous-secrétaire d'Etat au Ministère de l'Intérieur et **M. Mougeot** est nommé sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes.

Quatorze jours de crise

La crise a duré quatorze jours. M. Méline et ses collaborateurs remettaient, en effet, leur démission au Président de la République le mercredi, 15 juin, après une conférence tenue, dans la matinée, sur la situation créée par les scrutins contradictoires de la veille.

Le soir même, M. Félix Faure commençait ses consultations politiques ; il les continuait le lendemain et ce n'est que dans l'après-midi du 17 juin qu'il faisait appel au concours de M. Ribot.

Les négociations du député du Pas-de-Calais durèrent vingt-quatre heures et, samedi vers trois heures, il renonçait à sa tâche.

M. Sarrien recevait, dans la soirée, la mission dans laquelle M. Ribot avait échoué ; il négocia toute la journée du dimanche et dans la matinée de lundi. Après quoi il allait se faire investir officiellement. Le lendemain 21 juin la combinaison qu'il avait péniblement élaborée était à vau-l'eau.

Un temps d'arrêt; M. Félix Faure éprouve le besoin de consulter, à nouveau, les présidents de la Chambre et du Sénat. Après cette double consultation, il fit appeler M. Peytral, le mercredi 23 juin. M. Peytral se mit aussitôt en campagne et négocia, durant quatre jours, c'est-à-dire jusqu'au 25 juin; il échouait au dernier moment dans sa tentative, après s'être declaré, la veille, certain du succès.

On s'attendait alors à ce que M. Félix Faure, deux radicaux ayant échoué fit appeler un modéré. Mais, quelques heures après le désistement de M. Peytral, c'est M. Henri Brisson que le Président fit appeler à la surprise générale.

M. Brisson entamait aussitôt des négociations qu'il poursuivait, dimanche et lundi, et finissait par faire signer aujourd'hui 28 le décret de nomination des nouveaux ministres.

LA GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

La formation d'une nouvelle escadre américaine. — L'objectif de cette escadre

Londres, 28 juin. — Le correspondant du *Daily Mail* à Washington télégraphie que le département de la marine a donné ordre au commodore Watson de prendre le commandement d'une escadre et de se diriger immédiatement sur les côtes d'Espagne.

La principale mission de cette escadre est de rechercher et de détruire l'escadre de l'amiral Camara, l'opinion des officiers du département de la marine étant que cette dernière escadre ne passera pas le canal de Suez.

Le correspondant apprend de bonne source que lorsque le gouvernement américain a su que l'escadre de l'amiral Camara avait pris la direction de Port-Saïd, il s'est empressé de protester contre la permission accordée à cette escadre de traverser le canal.

Le gouvernement américain a également appelé l'attention de l'Angleterre sur le passage de la déclaration de neutralité faite par cette puissance, indiquant qu'elle ne fournira aux vaisseaux de guerre que la quantité de charbon nécessaire pour leur permettre seulement de passer le canal.

Dans les cercles de la marine à Washington, on croit qu'une deuxième escadre, sous les ordres du commodore Schley, comprenant six cuirassés et des charbonniers, suivra le commodore Watson et fera une descente aux Canaries, et de là se dirigera vers les côtes espagnoles, laissant au commodore Watson toute liberté d'action.

Les renforts pour les Philippines

On télégraphie de New-York au *Standard* que le troisième détachement de troupes pour les Philippines comprenant six mille hommes, à bord de cinq transports, est parti hier après-midi de San-Francisco.

Les renforts pour le général Shafter

Une dépêche de Washington au *Daily Mail* annonce que quinze mille hommes vont partir immédiatement de Tampa pour renforcer l'armée du général Shafter de manière à être arrivés la semaine prochaine.

Ces troupes ne seront peut-être pas employées à l'attaque de Santiago, mais elles seront là en cas de nécessité.

Le département de la guerre est décidé à donner au général Shafter toutes les forces nécessaires pour lui permettre de surmonter tous les obstacles.

Aussitôt que Santiago aura été pris on dirigera une expédition sur Porto-Rico. Le général Miles en prendra le commandement. Ce général se rendra vers la fin de cette semaine à Santiago et c'est de là qu'il partira directement sur Porto-Rico.

Les Espagnols à Santiago

Une dépêche de Madrid au *Daily Mail* annonce que le ministre de la guerre général Correa a déclaré que les premiers renforts espagnols arriveront aujourd'hui à Santiago.

Il a été aussi informé que les troupes de Guantanamo vont attaquer l'arrière-garde américaine.

D'autres mouvements de troupes importants s'effectuent dans la partie est de Cuba, dans le but de faire une attaque simultanée.

Quintuple tentative de suicide

Paris, 28 juin. — Un drame épouvantable s'est déroulé hier soir rue Saint-Maur.

Au numéro 144 habitait la famille Naudin ; le père et la mère, doreurs, ne gagnaient pas suffisamment pour nourrir leur trois enfants.

Hier soir, les voisins entendirent des gémissements ; ils pénétrèrent dans le logement de M. Naudin et y trouvèrent les enfants inanimés sur un grabat ; au milieu de la chambre, deux réchauds de charbon.

Des soins furent aussitôt prodigués aux enfants, qui purent être rappelés à la vie.

D'après l'enquête, le père et la mère ont essayé eux-mêmes de se donner la mort avec leurs enfants, mais ne la voyant pas venir assez vite, ils sont partis, en emportant un révolver. On craint qu'ils ne soient allés se suicider ailleurs.

Un vol de 70,000 francs

Lyon, 28 juin. — On est toujours sans nouvelles de Recco, dit Marchand, dit Dorfeuille, le voleur qui a escroqué 70,000 francs au Crédit lyonnais. Quand il a quitté Lyon le 25 mai dernier, cet individu s'est rendu avec une amie, Georgette Tribon, à Caen où habitent les parents de la jeune femme qui croyent leur fille mariée avec lui. Il a séjourné quelques jours auprès d'eux, puis est parti pour Paris, leur laissant 3,000 francs, somme que M. Tribon, un fort honnête homme, a remboursée au Crédit Lyonnais dès qu'il en a connu la provenance.

A Paris, l'escroc a vu ses complices Vettard et Reverchon, puis a disparu la veille de leur arrestation. On le croit à l'étranger avec une autre amie, jeune femme fort jolie, assure-t-on, qu'il a enlevée à son mari, un cafetier de Lyon. Celle-ci est recherchée comme complice des vols, car c'est elle qui a touché une partie des chèques falsifiés par son amant.

Les faux-monnayeurs. — Une fabrique de monnaies fausses à Barcelone. — Sept arrestations. — A Londres.

Barcelone, 28 juin. — Sur la dénonciation du consul de France, qui avait informé le gouverneur de Barcelone de l'existence de faux-monnayeurs qui envoyaient des monnaies fausses en France, l'autorité espagnole, avec le concours d'un inspecteur de la police française, a arrêté sept faussaires. Ils écoulaient à Barcelone même des pièces françaises et espagnoles très habilement faites.

Bruxelles, 28 juin. — Le chef de la police bruxelloise a reçu ce soir du chef de la sûreté londonienne la nouvelle de l'arrestation à Londres de la nommée Clotilde Adnet, condamnée à quatre mois de prison comme faisant partie de la bande de faux monnayeurs d'Uccle et qui avait réussi à s'évader de la prison des Petits Carmes dans des circonstances dont on se souvient. Sa sœur qui était allée lui rendre visite lui avait passé ses vêtements et avait pris sa place à la prison.

Clotilde Adnet avait, aussitôt après son évasion, gagné la France et s'était embarquée à Calais sur un paquebot à destination de Londres. Le gouvernement belge réclame son extradition qui lui sera vraisemblablement accordée.

Tremblement de terre à Rome

Rome, 28 juin. — Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir à Rome à minuit 37; elle a duré sept secondes.

Malgré la légèreté de la secousse, les pendules se sont arrêtées dans plusieurs maisons. A l'hôpital Sant'Antonio, une certaine panique s'est déclarée parmi les malades.

Des secousses plus sensibles ont été ressenties à Tivoli, à Rocca-di-Papa et à Poggiomirteto, mais aucun dégât n'est signalé.

La gouvernante d'Alfred de Musset

Adèle Colin, la gouvernante d'Alfred de Musset, qui, devenue Mme Martelet, tenait à deux pas de l'Elysée, rue du Faubourg-Saint-Honoré, un petit magasin d'horlogerie-bijouterie, vient de céder son fonds et s'est retirée en un modeste appartement de la rue de Duras, où nous sommes allés hier lui rendre visite.

« — J'ai quatre-vingt-deux ans, nous a-t-elle dit : c'est bien l'âge de la retraite, de la retraite pendant laquelle j'avais rêvé de rendre à M. de Musset un dernier devoir.

» Sous forme de *Souvenirs*, je viens d'écrire trois cents et quelques feuillets qui seront bientôt édictés, et dans ce livre j'ai raconté très simplement, comme je le pouvais faire, ce que je savais de la vie de celui que j'ai servi jusqu'à son dernier jour.

» M. Alfred de Musset est encore mal connu. « Un jour viendra, écrivait son frère en tête de sa biographie, un jour viendra où sa vie sera racontée plus longuement qu'aujourd'hui et avec plus de détails; un jour viendra où ce ne sera plus faire la cour à personne que d'insulter à la mémoire du poète. »

» C'est cette pensée qui servira d'épigraphe à mes *Souvenirs*, où j'ai essayé de dire la bonté, la simplicité de mœurs et de vie, le respect de la religion et celui non moins touchant de la pudeur des âmes innocentes que je connaissais à M. Alfred de Musset. »

La France et l'Angleterre

Londres, 28 juin. — Les membres de la chambre de commerce française de Londres ont offert ce soir un banquet à leur président, M. Marius Duché, qui, depuis huit ans, dirige leurs travaux avec un grand dévouement. M. Raphaël Benoist présidait cette réunion.

Sir Albert Rollit, membre du parlement et président de la chambre de commerce de Londres ; M. Sevé, consul général de Belgique ; le major Parkington, président du *comité exécutif de l'Entente cordiale*, assistaient à cette réunion à laquelle le gouvernement français s'était fait représenter par M. Borel, premier secrétaire de l'ambassade, et par M. Lequeux, consul général.

M. Benoist, le président du banquet, a porté d'éloquents toasts à la reine, à la famille royale, au président de la République et à M. Marius Duché.

De nombreux discours ont été prononcés, notamment par M. Duché, par sir Albert Rollin, M. Sevé, M. Oppenheim, M. Outran, M. Clerc, l'excellent secrétaire de la chambre du commerce française, et par M. Mercadier, au nom de la presse. Tous ces discours ont été empreints d'une cordialité parfaite.

La réunion avait une importance considérable au point de vue des rapports commerciaux de la France avec l'Angleterre, et elle est certainement appelée à avoir de féconds résultats pour la Chambre française du commerce de Londres qui rend à la France et à nos nationaux de grands services. Des intermèdes musicaux, organisés par M. Thomas, ont ajouté au charme de cette excellente soirée.

L'assassin de Stambouloff

Alexandrie, 28 juin. — La police vient, paraît-il, d'arrêter l'assassin de Stambouloff. Le gouvernement bulgare a été immédiatement prévenu de cette arrestation.

Marchés de Lille du 28 juin 1898

SUCRES. — Raffinés n° 1, cote officielle, 105 50 à ...... 98 degrés, cote com., 18 75 à ...; n° 3, cote com., .. . à .
ALCOOLS. — 3/6 betteraves disponible, cote offic., 35 .... — Mélasse (cote com.), ... à .. ..

Cours de clôture au comptant du 28 juin

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
102 55 ./.	3 0/0	102 [illegible]
101 75 ./.	3 0/0 amortissable	[illegible]
106 10 ./.	[illegible]	[illegible]

BOURSE DE PARIS DU 28 JUIN

FONDS D'ETAT FRANÇAIS & ÉTRANGERS

Pr. cl.		Ouvert	Clôt. jr
102 50	3 0/0 comptant	102 55	102 50
102 55	3 0/0 terme	102 72	102 50
....	3 0/0 Amort. compt.	101 75	101 73
....	» terme	101 70	....
106 20	3 1/2 comptant	106 20	106 15
106 20	3 1/2 terme	106 23	106 25
....	Emprunt Tonkin	91 10	....
....	Argentins	....	....
....	Autriche	102 75	....
....	Brésil	64 50	....
106 25	Chine 4 0/0	106 25	....
108 60	Egypte unifiée	108 65	108 97
33 50	Espagne exter. compt.	34 12	34 12
33 75	— terme	33 56	34 ..
93 80	Italien 5 0/0 comptant	93 80	93 80
93 83	— terme	93 75	93 65
....	Hongrois 4 0/0	[illegible]	....
....	Portugais 3 0/0 compt.	18 80	....
....	» terme	....	....
....	Turc (série D) terme	22 40	....
....	Russe 4 0/0 1890	....	....
....	— 3 0/0 1891	97 ..	....
....	— 4 0/0 1893	....	....
....	— 3 1/2 1894	101 85	101 92

OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER, DES VILLES ET DES CHEMINS DE FER (Cours au comptant)

Pr. cl.	Crédit Foncier / Ville de Paris	Clôt. jr	Clôt. jr	Chemins de fer / Villes	Pr. cl.
56 50	Bons 1887	56 .	477 .	Ardennes	[illegible]
52 75	— 1888	54 ..	477 50	Est 3 0/0 anc.	476 25
500 ..	Commun. 1879	500 ..	478 75	— nouv.	[illegible] 50
501 .	— 1880	501 ..	486 50	Nord 3 0/0 anc.	... ..
505 ..	— 1891	501 ..	485 ..	Nord 2 1/2	487 75
504 ..	— 1892	501 ..	479 .	— nouv.	... ..
... ..	Foncières 1877	... ..	477 .	Orléans 3 0/0 a.	477 .
501	— 1879	502 ..	442 .	— n.	4[illegible]3 50
472 50	— 1883	472 50	480	Orléans 2 1/2 0/0	480 ..
502	— 1885	502 .	475 .	Ouest 3 0/0 anc.	475 ..
104 75	— 5e 1885	104 75	[illegible]	— nouv.	458 ..
494 .	F. 90 fr. p. 1893	494 .	502 50	Sud de France	467 50
... .	Obl. 1855-60 3 0/0	... .	404 50	Econom. 3 0/0	404 75
562 .	— 1865 4 0/0	562	408 50	Ville Lyon 1880	408 10
429 10	— 1869 3 0/0	429	426 .	Marseille 1877	426 ..
419 .	— 1871 3 0/0	421	520 ..	Bordeaux 3 0/0	... ..
577 50	— 1875 4 0/0	579 50	... ..	— 1884	... ..
575 50	— 1876 4 0/0	577 .	502 .	Montpellier 1894	502 .
402 75	— 1886 3 0/0	404 50	... ..	Dette Tunis.	... ..
405 .	— — 1/4	401 .	... ..	P.-L.-M. fus. a	... .
390 ..	— 1892 2 1/2	390	... ..	— fus. n.	... ..
101 2.	— — 1/4	101 50			

Bourse commerciale de Paris du 28 juin

Alcool	Ouv.	Clôt.
Cour.	49 50	49 50
Proch.	49 25	49 25
J.-A.	44 .	44
4 dern	42 25	42 25

Blés	Ouv.	Clôt.
Cour	25 50	25 25
Proch.	25 ..	24 50
J.-A.	24 45	23 90
4 dern	23 65	[illegible]

Avoines	Ouv.	Clôt.
Cour.	23 10	23 75
Proch.	21 65	21 65
J. Août	20 40	20 40
4 der.	15 65	15 55
4 nov	15 65	15 65

Lin ..

Farines	Ouv.	Clôt.
Cour.	55 25	55 30
Proch	55 ..	53 95
J. Août	53 75	53 00
4 dern	47 50	47 ..
4 nov.	[illegible]	[illegible]